



E-Devoirs faits

publié le 10/04/2022

Madame, Monsieur,

la DSDEN 79, les collèges de Thouars Marie de la Tour d'Auvergne et Jean Rostand , Molière à Bouillé Loretz, François Villon à Saint Varent ainsi que le Lycée de secteur Jean Moulin s'associent pour préparer aux mieux les élèves de 3° à l'examen du DNB 2022 en offrant la possibilité d'accéder au dispositif innovant E-Devoirs faits.

Dès le lundi 02 mai 2022 et jusqu'à la fin de l'année scolaire, ces établissements proposeront aux collégiens de 3° la possibilité d'être accompagné à distance tous les jours du lundi au jeudi de 18h à 19h pour lever des difficultés concernant les devoirs en Mathématiques et en Français.

Ce dispositif de soutien scolaire E-Devoirs Faits se déroulera sous la forme d'une classe virtuelle à distance sans inscription préalable afin de répondre immédiatement à la demande de l'élève .

Cette aide aux devoirs faits à distance est un dispositif GRATUIT proposé par des professeurs spécialistes des classes de 3° des établissements scolaires partenaires.

La connexion au site E-devoirs faits se réalise très simplement à partir de l'ENT et/ou du site internet de votre établissement en cliquant sur le bouton :

552c637e-0433-497a-b221-e36ca1bf1a3e.png

Nous vous proposons une petite vidéo (lien ci-dessous (copier-coller)) qui vous présente à la fois l'originalité de ce dispositif ainsi que la facilité de connexion :

<https://tube-poitiers.beta.education.fr/videos/watch/b365dbf0-6927-4063-96f9-e7f6a25fe563>



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.